



BULLETIN MENSUEL

DE L' A. D. I. R.

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7^e - INV. 34-14

La Responsabilité des Élites



Ce n'est pas sans émotion que les anciennes déportées ont appris, cet été, le retour à une activité médicale normale de Herta Oberhauser, médecin-chef du camp de Ravensbrück, tortionnaire connue de toutes et d'ailleurs condamnée à vingt ans de prison pour crimes contre l'humanité, en 1947; de Hans Eisele, médecin et bourreau du camp de Buchenwald, condamné à mort en 1945, mais relâché au bout de sept ans.

L'Association britannique des médecins a élevé une solennelle protestation, et nous en sommes satisfaites. Mais, si nous ne nous étonnons pas trop que l'ordre des médecins allemands reste silencieux (l'article de notre camarade, le Dr Haïdi Hautval, nous éclaire suffisamment sur la mentalité qui règne outre-Rhin) nous pouvons nous demander ce qui empêche le corps médical français de joindre sa voix à celle de ses frères anglais pour s'indigner de « ce cynique affront à l'honneur, la probité et l'idéal des médecins du monde ».

Et à quoi sert donc l'ordre international des médecins si des assassins notoires peuvent obtenir l'autorisation d'ouvrir un cabinet sans qu'il paraisse même s'en apercevoir ?

Nous avons vu, avec le mépris de l'honneur et des valeurs morales élémentaires, la notion même de civilisation s'effondrer en Allemagne; mais elle était partout atteinte. L'aberration politique n'excuse pas un écrivain brillant, comme Robert Brasillach, d'avoir pu écrire sous l'occupation : « il faut traiter le problème juif sans aucun sentimentalisme ! Il faut se séparer des juifs en bloc et ne pas garder de petits ». Et ses pairs n'ont pas le droit de l'absoudre.

(Suite page 3)

L'ABCÈS CLAUBERG

par le Dr HAÏDI HAUTVAL

Est-il vraiment nécessaire de revenir, sans résultat efficient possible, sur cet épisode douloureux des camps de concentration auquel, par la force des choses il n'a pu être donné une solution, l'intéressé étant mort avant le jugement ?

Un abcès doit être vidé. Et celui-ci doit l'être à un double point de vue. Il y a d'abord les faits eux-mêmes vus à la lumière de l'instruction préliminaire à Kiel; mais surtout il y a ce qui se cache derrière ces faits, ce que cette façade légale comporte de compromis, de dérobements et que je crois d'une portée humaine générale primordiale.

C'est avec un profond soulagement qu'en août 1957 certains d'entre nous ont appris la mort de Clauberg dans sa prison, à Kiel. Voilà une réaction bien paradoxale, n'est-ce pas ? Treize mois auparavant j'étais revenue très tourmentée d'une entrevue à Trèves avec le Procureur général chargé de l'affaire. Tourmentée tout d'abord à cause de l'insuffisance du témoignage apporté. Treize années avaient passé depuis les terribles événements, treize années qui avaient balayé beaucoup de précisions nécessaires. Durant les semaines qui ont suivi j'ai été à la torturante recherche de fuyants souvenirs. Et c'est ainsi que plusieurs d'entre nous ont été amenées à interroger systématiquement les victimes de Clauberg vivant en France, ceci afin de préciser certains faits parmi l'accumulation souvent confuse des témoignages. Vraiment, un procès engagé dans de telles conditions, après un si long laps de temps, ne pouvait être que faussé. Et c'est de toute notre conviction que nous approuvions l'un des témoins que nous harcelions de questions et qui nous disait : « Mais à quoi bon tout cela, ce qui est et reste vrai c'est que Clauberg est un assassin et de la pire espèce ! » Oui, mais hélas la justice allemande ne l'entendait pas ainsi. Après l'entrevue à Trèves, il apparaissait en effet clairement que Clauberg ne serait pas condamné à la mesure de ses actes criminels. Il lui serait d'abord tenu compte de ses années de captivité en Russie. Quant aux accusations portées contre lui, elles n'avaient, paraît-il, pas d'assise suffisante pour entraîner une condamnation exemplaire. Seules quatre morts consécutives aux injections stérilisantes reçues ont pu être prouvées et encore, certaines d'entre elles

sont le fait des agissements de ses acolytes Goebel et Buhning.

Voici l'acte d'accusation extrait du dossier communiqué par le Tribunal de Kiel.

« Est accusé d'avoir seul ou en collaboration (Goebel, chimiste et Buhning, infirmier) :

- a) A Auschwitz, dans au moins 135 cas, provoqué une stérilisation au milieu de tortures; dans au moins 4 cas, provoqué la mort;
- b) A Ravensbrück, dans au moins 35 cas, procédé ou fait procéder à la stérilisation de bohémiennes, en janvier 45.

Qui est Clauberg ? Les actes commis sont-ils en concordance avec sa personnalité, ou représentent-ils, au contraire, un « corps étranger » dans sa vie, en opposition avec ses conceptions profondes, et tels que des circonstances spéciales ont pu l'amener à les commettre ?

1^o Au point de vue professionnel, Clauberg est reconnu comme une autorité dans sa spécialité. En 1939, il est nommé professeur à la clinique universitaire de Königsberg, puis directeur de la clinique gynécologique à Königsbrück. Dès 1942, des discussions violentes éclatent entre l'Ordre des médecins de cette région — qui l'avait engagé — et lui-même, parce qu'il négligeait son service des journées entières sans prévenir ni s'excuser. D'ailleurs il se trouvait être en même temps directeur de trois autres établissements du même genre. Dans l'un d'eux, il ne s'est montré que trois fois.

En 1940, Clauberg entre en relations avec Himmler qui s'intéresse vivement à ses expériences de stérilisation par obstruction des trompes au moyen d'un liquide caustique, expériences susceptibles de servir sa « politique démographique négative » (extermination des peuples indésirables). Le camp de Birkenau est mis à la disposition de l'expérimentateur avec ordre au commandant du camp d'exécuter tous ses désirs.

2^o Que vaut Clauberg en tant qu'homme ?

Comme enfant déjà il était violent, toujours disposé à l'agressivité, car il souffrait de sa petite taille et craignait le ridicule. Plus tard, comme étudiant, ramenant un soir une jeune fille chez

4P4616

L'ABCÈS CLAUBERG

elle, il s'affale sur les marches d'un escalier dans la rue, étant ivre lui-même. Des jeunes gens l'aident à se relever. A ce moment un inconnu lui assène par derrière des coups sur la tête. Clauberg sort son pistolet et le tue. Dans la suite un autre incident donna lieu à une enquête dont l'objet précis n'a pu être déterminé (suicide d'une jeune fille dans sa chambre?).

En 1943, on constate que la famille de l'inculpé détourne divers aliments des réserves de l'Hôpital, à Königshütte.

Son mariage, en 1933, fut suivi de violentes scènes de ménage, scènes qui avaient pour motifs l'alcoolisme et l'infidélité conjugale de Clauberg. Un jour, braquant son fusil de chasse sur sa femme il lui demande s'il devait tirer.

Une autre fois il lance un couteau à la figure de sa maîtresse, dont il avait deux enfants qu'il a d'ailleurs reconnus.

Après son retour de Russie (1955) il écrit une lettre à sa femme lui enjoignant de choisir volontairement la mort par pendaison sinon il se chargerait lui-même de lui en infliger une moins douce...

Cette attitude envers sa femme et sa maîtresse (qui toutes deux lui avaient envoyé des colis durant sa captivité) fit supposer qu'il s'agissait d'un fou dangereux. Il fut interné d'office, mais l'expertise médicale faite à ce moment le reconnaît comme pleinement responsable.

Ce médecin, violent, impulsif, sans scrupules, sans conscience professionnelle, estimant à peu de chose la vie humaine, mais au fond un faible, est en plus un lamentable menteur. Toute son instruction est émaillée de mensonges nombreux. Certains sont absurdes, n'ayant souvent comme mobiles que la vanité et le goût du prestige. C'est ainsi qu'il s'attribue des grades supérieurs à ceux qu'il avait effectivement. A plusieurs reprises, il prétend avoir reçu des subventions ou des émoluments bien plus importants que ceux touchés réellement.

Comment justifie-t-il son activité à Auschwitz ? Toujours par une invraisemblable kynégie de mensonges souvent tellement cousins de fil blanc qu'ils ne rendent guère hommage à son intelligence. Il prétend avoir entrepris les expériences à Auschwitz dans l'unique but de sauver les prisonnières qu'il dit avoir à peu près toutes pu garder au block 10 jusqu'à la fin. De nombreux témoignages, ainsi que l'examen des listes d'admissions et de départs de ces blocks, prouvent sans peine l'inexactitude de cette confirmation. Alors que, d'après lui, il aurait exigé l'amélioration du sort des détenues et à cet effet tout mis en œuvre, il déclare n'avoir pas remarqué que les fenêtres du Block 10 étaient extérieurement fermées par des planches, il ne savait pas non plus que les prisonnières étaient rasées. Il conteste même le tatouage ! Clauberg affirme aussi que les injections stérilisantes n'ont jamais déterminé d'infections graves, alors qu'en réalité les cas de péritonites, de paramétrites, d'abcès pélviens ont été nombreux. Il ne s'est du reste jamais préoccupé des suites de ses manipulations. Le détenu dit avoir ignoré pendant longtemps que le block qu'il était censé diriger était le lieu d'autres expériences ; il aurait fait cesser celles-ci (en particu-

lier en ce qui concerne Schumann) dès qu'il en a eu connaissance, ce qui est notoirement faux. Il se dit être aussi le sauveur de 18.000 Bohémiennes vouées à l'extermination, alors qu'en réalité celles-ci ont disparu subitement après avoir lamentablement végété.

Clauberg nie aussi certaines correspondances avec Himmler, les différends avec l'Ordre des médecins de Haute-Silésie, son activité à Ravensbrück, et ce n'est que lorsqu'il est acculé à l'évidence qu'il les concède.

Dans ces conditions, vu les actes criminels commis, vu la triste personnalité de l'inculpé, sa responsabilité accrue du fait de sa profession, le danger évident qu'il représente, comment se fait-il qu'une condamnation légère ait pu être envisagée ?

Tout en constatant sans indulgence le peu de dignité et de crédibilité de la personnalité de Clauberg, l'instruction préliminaire au procès conclut qu'il se peut que, par la suite, l'activité à Auschwitz lui ait été désagréable et qu'il ait cherché à s'en libérer. Mais toutefois c'est l'inculpé lui-même qui en avait pris l'initiative première, et ceci, puisque, par tous les moyens il voulait, avec l'aide de Himmler, obtenir la création d'un Institut de recherches.

Un autre paragraphe du dossier Clauberg vous laisse bien songeur. Sous la rubrique « Activité de Clauberg considérée par rapport à la position de fonctionnaire », on y lit en substance ceci : « L'activité de Clauberg à Auschwitz ne découlait nullement ni de sa fonction de professeur de faculté, ni de celle de directeur d'une clinique gynécologique. Mais après ses entrevues avec Himmler il était « chargé de fonction » et comme tel, vis-à-vis de celui-ci dans une relation d'employé à employeur, même si cette relation n'était pas explicitement exprimée. La loi de 1935 faite afin d'empêcher une progéniture tarée permettait à l'Etat de se substituer à l'individu en ce qui concernait le consentement de ce dernier à l'acte stérilisateur. Même si cette substitution était faite par une voie illégale — comme ce fut le cas pour Himmler — elle restait un « acte de souveraineté » devant servir les desseins de l'Etat dans l'esprit de celui qui l'ordonnait juridiquement. Clauberg était très conscient de cette situation, car à plusieurs reprises il parle de sa « mission politique spéciale ». Il était tout à fait indifférent que l'initiative des actes commis à Auschwitz vienne ou non de Clauberg. »

Ainsi donc la responsabilité de Clauberg est couverte par celle des dirigeants du III^e Reich. Cette conclusion est bouleversante et l'esprit la refuse. Il y a une différence immense entre un acte fait sous l'effet de la contrainte et l'offre volontaire de cet acte. Ceci d'autant plus que cette offre n'émane même pas d'une conviction — si erronée soit-elle — mais d'un calcul intéressé, comme ce fut le cas pour Clauberg. Ce criminel n'est pas l'instrument irresponsable de Himmler, mais bien son complice lucide et monstrueux. Toutes les subtilités des textes de lois ne changent rien à cette évidence.

Une fois sa peine purgée, comment l'avenir de Clauberg se serait-il présenté ? Aurait-il pu reprendre son activité médicale ? Voyons quelle a été à ce sujet l'attitude de l'Ordre des médecins allemands.

Ce n'est qu'en février 1957, à la demande réitérée du Comité International d'Auschwitz que cet Ordre interdit provisoirement toute activité médicale à Clauberg « suspecté de violation grave des devoirs professionnels ». Le texte se termine par cette phrase : « L'Ordre des médecins tient à se désolidariser sans équivoque de chacun des rares médecins qui, durant le III^e Reich et à la demande des autorités de cette époque-là, ont consenti à commettre des crimes contre l'Humanité ».

La prise de position des médecins allemands est molle, circonspecte et... « provisoire ». Etrange contradiction en effet entre l'aveu des crimes commis contre l'humanité et le « provisoire » de l'interdiction d'exercer la médecine. Un fait récent nous donne toute la mesure, tout le sens de ce « mot », un fait qui détruirait toutes nos illusions à ce sujet — s'il nous en était resté ! Il s'agit de Kremer, médecin S.S. à Auschwitz. Après avoir été gracié, il vient d'être reçu officiellement à l'Université de Munster. Nul doute qu'après sa sortie de prison Clauberg à son tour aurait été fêté et à nouveau accueilli au sein de la famille médicale. Probablement même que celle-ci se serait félicitée d'avoir pu se garder un homme d'une telle valeur scientifique. Et sa valeur humaine ? Je croyais, nous croyions que certains agissements étaient absolument incompatibles avec l'exercice de la profession médicale. Est-ce encore une illusion qu'il faut abandonner ? Faut-il conclure que le Serment d'Hippocrate tombe dans l'oubli ?

Et voilà pourquoi la mort de Clauberg a été un grand soulagement. Elle nous est apparue comme une condamnation effective se substituant à celle d'une justice humaine défaillante. Elle a évité qu'une fois de plus ne soit bafoué officiellement ce qui malgré tout demeure et doit demeurer, une profession de foi, quelles que soient les circonstances : l'inviolabilité et la primauté de la personne humaine.

D' HAÏDI HAUTVAL

La Responsabilité des Élites

(Fin page 1)

Si les élites se réfugient dans une indulgence ou un silence complices, voire dans une espèce d'irresponsabilité collective, que nous ne devons pas accepter, l'humanité continuera son déclin, ira vers sa propre destruction. Il y a un honneur médical, comme un honneur militaire ou un honneur de la science et de la pensée. C'est en manifestant hautement cette exigence profonde, sans laquelle le génie n'est rien, que les élites méritent leur nom et maintiendront, dans le monde entier, la suprématie d'une civilisation sans cesse menacée.

QUI EST SPEIDEL ?

(Extraits d'un article de l'hebdomadaire anglais « l'Observer » du 22 septembre 1957, trad. J. Pery.)

L'Allemagne a déjà trois divisions sous le commandement du *NATO* et en aura trois autres avant la fin de l'année. Ces unités sont encore inexpérimentées à beaucoup d'égards, mais le jour prévu de longue date est arrivé où l'Allemagne fournira à elle seule la plus grande part des soldats de l'Europe occidentale. Ce fut par anticipation sur cet événement que Speidel reçut, en avril dernier, la responsabilité de la défense terrestre de l'Europe, de la Baltique aux Alpes. C'est la première fois, depuis les guerres napoléoniennes, que les troupes britanniques sont commandées par un général allemand.

Ce fut une nomination discutée, en dépit de l'évidente nécessité de donner à l'Allemagne une place proportionnée à sa contribution dans la hiérarchie du commandement du *NATO*. L'homme choisi pour le poste est aussi une personnalité discutée. Speidel a été attaqué comme hitlérien et criminel de guerre par les communistes, mais pas seulement par eux. Il a été également présenté par ses défenseurs comme un héros de la résistance contre Hitler. Il a été maudit en tant qu'opresseur de la France et apprécié comme son ami de toujours. Il a été finalement choisi, comme étant le plus apte pour le poste proposé, quel qu'ait été son passé politique.

Aucune de ces étiquettes ne convient tout à fait. Si l'on étudie la carrière mouvementée de Speidel, on ne le trouve ni vrai nazi, ni vrai résistant, et quant à ses étranges et complexes relations avec la France, elles ont été beaucoup trop variées pour être résumées en un mot. Il est certainement très différent, en tant qu'homme, de ces surhommes à discipline de fer que l'armée allemande produisait habituellement à la douzaine. Sa qualité maîtresse, inattendue quelle que soit la nationalité, est le charme. Son « talent particulier pour les relations humaines » et sa « personnalité sympathique » ajoutés à une « intelligence aiguë » et à un « parfait sang-froid » (notes du général Beck qui devint plus tard le chef de la résistance contre Hitler), attirèrent, voici 25 ans, l'attention de ses supérieurs, alors qu'il n'était qu'un jeune capitaine d'Etat-Major tout à fait obscur. Ces qualités devaient le caractériser toute sa vie.

En 1930, il fut nommé à un poste de débutant, au service d'espionnage pour l'Ouest, à l'Etat-Major général. (C'était ce qu'on appelait alors « Truppenamt »). Sa sociabilité le fit remarquer par son chef, le général Beck qui le nota « bon pour le service à l'étranger » et l'envoya à Paris comme attaché militaire adjoint, en 1933.

Paris devait être, désormais, le cadre de sa destinée. Il y revint maintes fois, dans des rôles variés, et toujours aux moments décisifs de sa carrière. (Son Etat-Major est maintenant à Fontainebleau). Le général Beck fit, en 1937, une visite à son alter ego français, le général Gamelin. Il emmena avec lui le capitaine Speidel comme guide parisien. Celui-ci venait d'être nommé à la tête du service d'espionnage de l'Ouest à l'Etat-Major général. Hitler, lui-même, éprouva la nécessité, en 1940, d'un guide expérimenté à travers Paris qu'il n'avait jamais vu

avant la conquête. Il choisit — inévitablement — le commandant Speidel qui avait aussi, quelques semaines auparavant, négocié la reddition de la ville avec le général Dentz.

Le charme du commandant Speidel ne semble l'avoir trahi en aucune de ces missions délicates. Bientôt après, son Führer reconnaissant le nomma colonel et chef d'Etat-Major du Commandement militaire allemand en France occupée. Il garda ce poste dix-huit mois, d'août 1940 à mars 1942.

Les charges contre le général Speidel se réfèrent, pour la plupart, à cette période : débuts de la résistance française et sauvage répression, dont l'exécution de cinquante otages, et plus, pour chaque soldat tué. Arrestations arbitraires de Français et déportation en masse des juifs commencèrent pendant cette année 1941.

L'un des pires documents que ses accusateurs communistes aient produit, est le compte rendu d'une entrevue avec Pucheu, ministre de l'Intérieur à Vichy. Le colonel Speidel déclare que trois sentences de mort ne sont pas assez pour le meurtre d'un officier de marine allemand. Par ailleurs, aucun ordre d'exécution d'otages ne porte sa signature : dans les cercles allemands, à cette époque, il avait la réputation d'être « doux avec les Français ». La conduite de Speidel en France occupée semble être celle d'un serviteur réticent d'une odieuse police, cherchant à garder ses mains le plus propres possible.

Il finit cependant par être appelé devant Hitler, et, selon lui, subit l'une des fameuses crises de rage du Führer. La conclusion de l'entretien est bien caractéristique. Speidel réussit à vaincre la fureur en exerçant son fameux charme. Il quitta Hitler dans les meilleures termes. Il ne changea cependant rien à son attitude. Finalement, relevé de ses fonctions à Paris, il fut envoyé sur le front de l'Est — mais promu en même temps général en chef.

Il revint à Paris au printemps 1944, convaincu de la défaite et de la nécessité d'agir en conséquence. Il était alors lieutenant général et chef d'Etat-Major auprès du commandant en chef pour le théâtre d'opérations du Nord de la France, le maréchal Rommel.

Quand le Comte Stauffenberg, le 20 juillet 1944, attenta courageusement à la vie d'Hitler en Prusse Orientale, tandis qu'avortait son coup d'état à Berlin, Rommel, qui sympathisait avec le complot, était blessé et hors d'état d'agir. Le maréchal von Kluge hésitait. Mais le général von Stülpnagel, commandant la place de Paris, arrêta la Gestapo locale et pressa von Kluge de prendre lui-même la tête de la révolte pour l'armée de l'Ouest. Ce fut une heure de tension à l'Etat-Major allemand, une heure qui aurait pu abréger la guerre de neuf mois et changer fondamentalement le cours de l'histoire d'après la guerre. Le lieutenant général Speidel, malgré tous ses plans prévus, ne joua aucun rôle à ce moment. « J'étais dans mon bureau, écrivit-il plus tard, et me trouvais fort occupé à prendre des dispositions pour les opérations militaires. » L'heure passa — Von Stülpnagel fut pendu, le Comte Stauffenberg fusillé. Von Kluge se suicida, Rommel fut prié de s'empoisonner, Speidel survécut. Arrêté et interrogé par la Gestapo pendant trois mois et demi, il ne reconnut rien et rien ne fut prouvé contre lui. A la fin, la Gestapo l'abandonna comme une mauvaise affaire. Il fut rendu à l'armée et emprisonné dans la forteresse de Küstrin, sur l'Oder.

La suite est une farce plus ou moins sinistre. Le commandant de la prison militaire de Küstrin succomba immédiatement à l'autorité et au charme de son prisonnier supérieur en grade. Géolier et prisonnier passèrent bientôt leur temps ensemble, buvant, fumant le cigare, écoutant la B.B.C. et faisant des plans communs pour survivre. A la fin de janvier 1945, à l'approche des Russes, le commandant et le général décidèrent d'un même accord, l'évacuation de tout le groupe vers l'Ouest. C'est là qu'un tragique destin faillit les anéantir à la dernière minute. Un peloton d'exécution S.S., rôdant par là, fut difficilement persuadé de téléphoner à Himmler pour obtenir des instructions avant de fusiller tout le « club » de ces « drôles de généraux ». Pendant que les S.S. téléphonaient, la caravane de Speidel s'échappa. Quelques jours plus tard, ils rencontraient des Français et, libérés, étaient pourvus d'argent, de vêtements civils et de papiers les désignant comme victimes rescapées du nazisme.

(Suite page 4)

LES ETATS-UNIS S'ÉMEUVENT DU SORT DES COBAYES

Le 28 juin dernier, un hebdomadaire américain, « The Saturday Review », consacrait plusieurs pages à un reportage du journaliste Norman Cousins sur les « lapins » de Ravensbrück. Cousins est allé à Varsovie, envoyé par un groupe de médecins américains, indignés que l'opinion mondiale ait déjà oublié et les crimes contre la médecine, et leurs victimes. Son long reportage, empreint d'une profonde humanité, mettait de nouveau en relief la tragique destinée de ces jeunes femmes avant et après la guerre. Trois mois après son enquête, un des médecins du groupe du « Saturday Review », le Dr Hitzig atterrissait à Varsovie, via Paris, pour organiser avec l'association polonaise d'anciens déportés Zbowid, une aide concrète sur le plan médical et

moral, pour les anciennes victimes de leurs criminels confrères nazis.

Sur le plan juridique, hélas, rien n'est encore fait. A plusieurs reprises, cet été, la presse britannique, les journaux français, se sont fait l'écho de l'indignation que soulève l'état d'abandon où sont laissées ces victimes.

Mais les grands responsables, les gouvernements tant alliés qu'allemand, les Nations Unies elles-mêmes, refusent d'examiner ce problème qui « n'a pas un caractère d'urgence » et qui — disent-ils — risque d'être « irritant » dans la conjoncture internationale présente...

On souhaite que l'opinion publique mondiale réussisse enfin à les sortir d'une aussi coupable indifférence.

Notre Enquête :

LA VIEILLESSE

Ce problème a été posé dans le dernier numéro de Voix et Visages (juillet-août 1958) et nous n'avons encore reçu que trois réponses.

Afin que nous puissions travailler utilement à ce projet, il nous serait indispensable de chiffrer approximativement l'importance des besoins auxquels nous aurons à répondre. Nous serions donc reconnaissantes à toutes celles d'entre vous que ce projet intéresse, même dans un avenir lointain, de nous le faire savoir, en précisant les conditions qu'elles poseraient à leur adhésion à cette organisation d'une paisible vieillesse.

QUI EST SPEIDEL ?

(Fin page 3)

Les années qui suivirent furent pénibles pour les généraux allemands. Beaucoup eurent à répondre de crimes de guerre. Presque tous connurent la prison pour des périodes plus ou moins longues. Le général Speidel eut plus de chance. Il était, après tout, un survivant de la résistance militaire allemande et un ex-prisonnier de la Gestapo.

En 1949, le général Speidel publie son livre : « Invasion 1944 : le destin de Rommel et du Reich ». Il se fit une réputation de soldat-érudit. Dès lors on pouvait dire, même si l'avenir n'avait rien apporté de nouveau, que la carrière de Speidel était parvenue à un heureux terme. Mais il fallait s'attendre à de nouvelles surprises.

Quand la question du réarmement allemand vint à l'ordre du jour, après la Corée, peu de généraux allemands unissaient comme lui, à l'ancienneté du grade, un passé politique présentable, et de bonnes relations personnelles avec les chefs politiques d'après-guerre en Allemagne de l'Ouest. Au début de 1951, il revint à Paris, le lieu de son destin, cette fois, comme chef délégué militaire de l'Allemagne de l'Ouest pour les négociations relatives à la Communauté Européenne de Défense. Celles-ci n'aboutirent pas, mais la seconde carrière du général Speidel continua, bien engagée désormais.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les postes qu'il occupa et toutes les conférences auxquelles il participa pendant ces dernières six années. Maintenant, il est une fois de plus et solidement établi à Paris, comme responsable au NATO de la défense terrestre du Centre-Europe.

C'est un fantastique raccourci de l'histoire de notre époque que la vie de cet homme. En moins de vingt-cinq ans, il a été, à Paris, modeste attaché militaire adjoint d'une nation vaincue, puis il a négocié la reddition de la ville comme représentant d'une armée conquérante; il devient adjoint du gouverneur militaire d'occupation; après une courte éclipse, on le retrouve en France comme chef d'état-major du commandement allemand chargé de la défense contre les Alliés, ensuite, diplomate militaire, discutant les termes du réarmement allemand. Le voici maintenant chef de toutes les forces de terre dans l'Europe de l'Ouest, commandant aussi bien les forces américaines et britanniques qu'allemandes...

IN MEMORIAN : Caroline Muller

Elle fut « Tante Jeanne » dans la Résistance et « Carola » à Ravensbrück.

C'est avec une peine immense que nous avons appris sa mort le 21 mai 1958 à Annecy, où elle avait été transférée d'urgence du sanatorium de Sancellemoz. Quelques jours après, elle fut inhumée dans la terre d'Alsace.

Née à Oberseebach, elle habitait Hagnau jusqu'à son arrestation en mars 1942. Elle a organisé l'évasion de nombreux prisonniers de guerre, leur hébergement et leur ravitaillement, et cela dès le début de l'occupation de l'Alsace. Elle fut arrêtée à la suite de l'infiltration dans le réseau d'un agent de la Gestapo, se disant évadé, et qui fut fusillé à la Libération.

Incarcérée à la prison de Strasbourg, puis transférée au camp de Schirmeck, elle tint tête à la Gestapo. Nulle ne peut oublier comment se déchaîna sur elle la pire brutalité des S.S. Ce fut le secret au « Bunker », des interrogatoires de jour et de nuit et, comme ils ne pouvaient rien en tirer, le transfert au camp de Ravensbrück, en janvier 1943.

Là-bas aussi, ce fut le Strafblock et un régime bien plus terrible que celui de Schirmeck. Mais elle avait réussi à sauver ceux de son groupe qui n'avaient pas été en contact avec le « faux évadé », elle avait réussi à prendre sur elle toute la

responsabilité en allégeant ainsi le régime de ceux qui avaient été arrêtés avec elle. Tombée malade à Ravensbrück, de cette maladie dont elle est morte à Annecy, c'est grâce au dévouement et aux soins d'une camarade médecin qu'elle a pu survivre.

Elle était Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille de la Résistance.

Rapatriée mourante de la Suède, elle a fait depuis des séjours très longs et presque continuels en sanatorium. Elle est morte d'une T.B. généralisée, dans des souffrances terribles, qu'aucun calmant n'a pu atténuer (occlusion intestinale). Appelée par elle, je suis arrivée quelques heures après sa mort : elle est donc morte seule et sans sa famille ou ses amis.

Pendant treize ans, elle a fait face à la maladie, avec le même courage, avec le même « cran » et avec la même ténacité souriante que nous lui avons connu dans la Résistance comme dans la déportation. Dans une de ses dernières lettres, elle disait que « nous avons tous nos souffrances et nos peines et que ce qui compte était d'arriver à les porter de façon à ce qu'elles paraissent plus légères ».

EMMY WEISHEIMER

LIÈGE SEPTEMBRE 1958

Conférence Internationale sur la Résistance Européenne

La première « Conférence Internationale sur la Résistance Européenne » s'est tenue à Liège du 13 au 16 septembre. L'intérêt du sujet traité, la difficulté et l'originalité des tâches entreprises, le fait aussi que la constitution d'une Commission internationale permanente semble devoir résulter de la rencontre, nous font penser qu'il n'est pas trop tard pour en parler.

A l'appel de la Société belge des Professeurs d'Histoire, sollicitée par la Commission française d'histoire de la Résistance, avaient répondu près de 200 participants pour la plupart professeurs d'histoire, ou représentants d'organismes de recherches. Quelques résistants de marque s'étaient joints à eux (le général Bor-Komorowski, M. Valiani, les généraux belges Gérard et Bouhon, le colonel Müller, M. Bossin). Les délégués de Varsovie avaient cru devoir s'abstenir, mais un rapport yougoslave était parvenu et 17 nations étaient représentées.

Le programme était extrêmement copieux. Outre le rapport général, présenté par M. Henri Michel, les congressistes entendirent des communications sur la résistance hollandaise (M. de Jong), la résistance danoise (M. Haestrup), la résistance grecque (M. Woodhouse), la résistance allemande (M. Klukke), la résistance italienne (M. Vaccarino), le Service britannique S.O.E. (général Barry), l'héritage spirituel de la Résistance (M. Halkin), etc.

Aussi bien l'ordre du jour fut un peu bouleversé. Des questions comme la gue-

illa, la guerre psychologique, le système concentrationnaire nazi, furent à peine abordées.

La réunion fut toutefois très utile; la confrontation des exposés fit ressortir, comme tant à le relever le rapporteur général, que le même sens n'était pas donné partout aux mêmes termes. On peut constater aussi que l'originalité de la résistance allemande, réduite à un permanent complot, ne permettait pas de l'assimiler aux actions entreprises dans les pays occupés.

Des propositions de travail en commun furent présentées et en principe, acceptées : échange de documents, chronologie internationale, dictionnaire des sigles et des institutions de la clandestinité. D'autres rencontres furent envisagées, mais la seule énumération des participants possibles faisait surgir l'écueil majeur de ce genre de tâches : le risque d'une « politisation » des discussions, reflet de la division actuelle du monde. Il semble toutefois que les terrains de rencontre ne soient pas impossibles à découvrir.

RECTIFICATIF

Par suite d'un accident matériel, la signature du photographe a sauté sous le cliché reproduisant « La Marseillaise », de Rude, dans notre précédent numéro.

Nous nous excusons vivement auprès de M. VIOLET, auteur de cette belle photographie.

VOYAGE DE L'A.D.I.R. A BRUXELLES

Un petit groupe de membres de l'A.D.I.R. s'est rendu à Bruxelles du 11 au 13 octobre, pour y rencontrer nos camarades belges et renouer ainsi les liens d'amitié qui nous unissaient à elles lors de notre séjour dans les prisons et camps allemands.

Depuis longtemps déjà, nous souhaitons cette rencontre, la magnifique exposition mondiale de Bruxelles nous a fourni l'occasion de réaliser notre désir.

Nous voulons ici remercier très vivement le Conseil d'administration de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants-droit de Belgique qui a facilité et organisé cette rencontre ; nous tenons à redire à tous ceux et celles qui y ont pris part, combien nous avons été très profondément touchés par la cordialité et la générosité de leur accueil. Nous garderons de ces journées d'amitié passées près de nos camarades belges un souvenir très vivace ; elles marqueront, nous l'espérons vivement, le point de départ de relations suivies et d'échanges fructueux.

Notre camarade Lou Blazer a bien voulu relater les différentes phases de notre voyage :

Le 11 octobre, une délégation de l'A.D.I.R., venue des quatre coins de la France, se rassemblait à la gare du Nord par un matin assez gris... mais le soleil brillait dans les yeux !

Au quai de départ, Mme Montel rassemblait les bavardes, heureuses de se retrouver. Nos places avaient été retenues dans le train de Bruxelles et chacune s'installait dans cette effervescence qui nous est coutumière lors de nos rencontres... Deux maris s'étaient égarés parmi nous, ils devaient heureusement trouver à Bruxelles un autre délégué du sexe fort...

Voyage facile et agréable, pas de complications de douane. Vers midi on déballe les provisions... Appétit, gaieté, joie des départs en vacances d'autrefois... Vacances de nos 20 ans !

A l'arrivée à Bruxelles, vers 13 heures, une délégation d'amies belges nous attend, ainsi qu'Anne-Marie qui nous a précédées. Accueil chaleureux. Un vin d'honneur nous est offert à l'hôtel Cécil avec fleurs et discours, c'est vraiment sympathique.

Après un brin de toilette dans les chambres confortables qui nous ont été réservées à l'hôtel Cécil, nous partons en autocar pour visiter Bruxelles sous la conduite d'une jeune guide très intéressante.

Le soleil ne se montre pas, mais ces teintes d'un gris bleuté conviennent parfaitement au paysage, aux monuments et à ces manoirs à frontons qui s'effacent dans les feuillages rouillés par l'automne.

Nous retrouvons ces douces tonalités dans les vitraux de la cathédrale Sainte-Gudule, que nous admirons dans le recueillement de cette fin de journée.

Retour à l'hôtel et nous nous dispersons à notre gré pour prendre notre repas du soir. La nuit est tombée, Bruxelles s'illumine... A perte de vue les larges avenues et les boulevards étincellent dans un ruissellement merveilleux. Nous cheminons sous ces arcades lumineuses

jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville où nous admirons cette façade imposante autour de laquelle se pressent les vieilles et somptueuses maisons dont les moindres détails sont mis en valeur sous cette lumière. Les vieux pignons se découpent pleins de charme et c'est un émerveillement ! Une musique discrète enveloppe le tout et nous flâbons dans cette atmosphère de rêve... Nous regagnons paisiblement l'hôtel dans une foule où nous retrouvons parfois des visages connus de l'A.D.I.R.

Des groupes se sont formés par sympathie... voici la Savoie, l'Auvergne, le Nord, l'Alsace, les Parisiennes et il y a aussi les solitaires !

Dimanche matin : petit déjeuner confortable et chacune se disperse à son gré jusqu'à 11 h. 30, heure fixée pour un rassemblement au monument du Souvenir où nous déposons une gerbe avec une délégation belge. Le soleil s'est levé radieux dans cette matinée de dimanche, où la lumière ruisselle sur les toits encore humides.

Un autocar nous emmène à l'Exposition où un délicieux repas nous est servi. Nous y sommes accueillies par nos hôtes dans une atmosphère de vivante et fraternelle amitié. Comme il se doit, au dessert, le moment des discours venu, le Président de la Confédération belge, M. Regibeau, exprime à la délégation française la joie qu'il a à présider cette réunion et plusieurs Présidentes d'amicales féminines expriment le même sentiment. Anne-Marie, à son tour, remercie de leur accueil chaleureux le Président et les membres de la Confédération belge et exprime le désir de recevoir, sans trop tarder, nos amis belges à Paris.

Après l'échange de discours, une surprise nous est réservée et de charmants foulards aux couleurs de l'Exposition nous sont offerts à notre grande joie !

Dans l'après-midi, après la visite du Pavillon de la France, nous nous dispersons au gré de notre fantaisie et visitons ce qui nous tente. Mais il y a trop de choses à voir, le petit train qui circule

dans cette immensité nous permet d'avoir une idée générale de ce qui demanderait des journées et des journées d'étude... Le soir tombe doucement et tout s'illumine, c'est une féerie... La nuit est là, c'est l'heure de visiter la « Belgique joyeuse » reconstitution d'une vieille petite ville belge tout à fait pittoresque, aux ruelles pavées... ô ces pavés ! « Ces pavés m'ont achevée » dira en conclusion notre déléguée de Strasbourg !

Lundi : Au choix, visite de l'Exposition ou départ pour Bruges par le train ou en autocar. L'autocar nous emmène par la jolie ville d'Alost et par Gand dont nous admirons les merveilles ainsi que son carillon qui sonne à toute volée. Mais le beau temps n'est pas au programme de cette journée et la brume gagne de plus en plus...

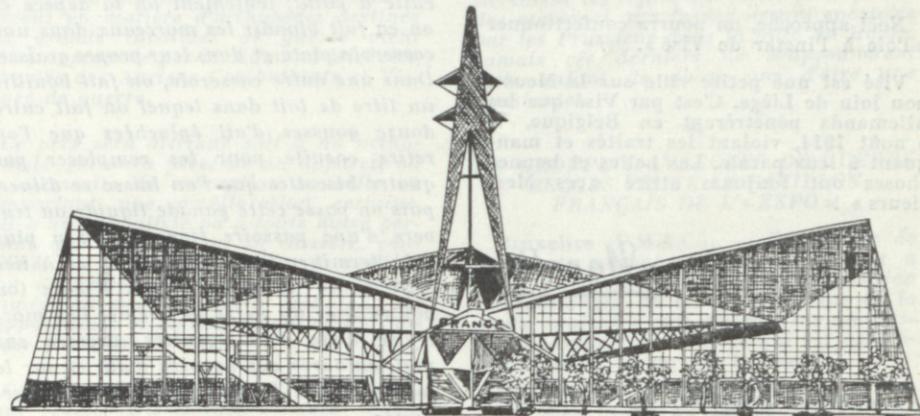
Notre guide, homme prévoyant, nous engage à visiter Bruges dès notre arrivée et de déjeuner ensuite. Sage précaution car après notre visite à la maison des Béguines et la traversée de la vieille ville, avec ses églises, ses monuments, ses canaux où la vigne vierge rouge se reflète dans l'eau calme..., les premières gouttes de pluie crépitent et troubent à la fois le lac d'Amour, les cygnes et le charme de cette visite.

Au restaurant, nous cherchons un abri et déjeunons de bon appétit. Retour par l'autocar sous une pluie battante. A la gare du Midi, où nous descendons, nous retrouvons une sympathique escorte d'amies belges venues nous accompagner au quai de départ.. et nous roulons vers Paris. Dans le train de retour, un douanier français passe la tête dans notre compartiment : rien à déclarer ? pas d'objets précieux ? Les huit occupantes éclatent de rire : Galamment le douanier reprend : « Je ne veux pas parler de vous, Mesdames !... » Qu'il est loin le temps où nous étions des « Schmutzstück »...

Merci à l'A.D.I.R. pour cette organisation magnifique, merci aux amis belges pour leur accueil incomparable.

L. BLAZER

LE PAVILLON FRANÇAIS A L'EXPOSITION DE BRUXELLES



“C'est un Oiseau qui vient de France”.

Dessin de R. JAHAN

« La cuisine française est la première du monde. Cette gloire éclatera par-dessus toutes les autres quand l'humanité, plus sage, mettra la broche au-dessus de l'épée. »

Anatole FRANCE.

(*La révolte des anges*.)

Tout dernièrement, j'ai feuilleté le carnet de recettes que j'ai rapporté du camp et qui pourrait bien s'intituler « la clef des songes ». Rien que des recettes bourratives, de véritables « étouffe-chrétiens », d'ailleurs excellents, mais qui ne peuvent rendre service qu'à des mères de famille ayant des « J 2 » et des « J 3 » difficiles à rassasier. Au fait, on y pensera.

Pour une petite chronique ménagère régulière, je sollicite de toutes nos camarades des recettes fondamentalement originales, de préférence régionales, voire étrangères, et surtout qu'elles ont elles-mêmes expérimentées. Car, vous le savez, les recettes récoltées au camp ne sont pas toujours authentiques : à passer de bouche en bouche, de carnets en carnets, elles se sont transformées parfois de manière ahurissante. Ainsi ai-je noté trois versions du « Colin Fifine » dont une seule est la bonne : celle que j'ai fini par solliciter de Fifine elle-même !

Aujourd'hui je pense faire plaisir à nos camarades en leur donnant une belle recette belge copiée dans un livre depuis longtemps introuvable « La gourmandise à bon marché », par Paul Bouillard, chef belge réputé. Paul Bouillard n'a pas craind de mettre en exergue de son ouvrage la plaisante pensée d'Anatole France qu'on peut lire ci-dessus.

La Belgique pratique généralement la cuisine française classique, mais, comme nous, elle a des recettes locales très typiques, dont les plus connues sont l'anguille au vert, les poissons à l'escavèche, les choesels, la carbonnade flamande et le célèbre « waterzoie », mets essentiellement gantois, écrit Paul Bouillard, dont l'origine se perd dans la nuit des temps : et s'il faut en croire la légende Charles-Quint, souverain des Pays-Bas, en faisait volontiers son régale !

Noël approche, on pourra confectionner « l'oie à l'instar de Visé ».

Visé est une petite ville sur la Meuse, non loin de Liège. C'est par Visé que les Allemands pénétrèrent en Belgique, le 5 août 1914, violant les traités et manquant à leur parole. Les belles et bonnes choses ont toujours attiré « ces Messieurs » !

Manette



LIVRES TONIQUES

Les jours où l'on n'est pas en forme, on aime bien trouver un livre qui vous redonne un peu d'élan. Ces temps-ci, j'en ai lu et relu deux qui m'ont rendu service et vous aideront peut-être aussi. L'un, qui a déjà une dizaine d'années, est celui de Dale Carnegie, « *Triomphez de vos soucis, vivez que diable !* » (1). Ce n'est pas un ouvrage théorique, ni difficile, mais pas doucereux non plus. Il fournit d'exemples empruntés à l'histoire et montrant comment des gens ont accompli de grandes choses parce que leurs ennuis ou leurs infirmités les obligaient à se concentrer sur le petit nombre d'activités qu'ils pouvaient encore exercer. Il vous montre comment dissiper vos appréhensions, comment analyser et résoudre un problème angoissant, comment diviser votre vie en compartiments étanches, comment bloquer vos tourments en leur fixant une limite, comment lutter contre la fatigue et vous accommoder de l'insomnie, et, en général, comment faire de vos handicaps un avantage. Chaque chapitre se termine par une phrase dynamique et stimulante, dans le genre de celle-ci : « Le destin ne vous a donné qu'un citron ? faites donc une citronnade ! »

Vous direz peut-être que c'est un livre typiquement américain ? Oui, mais la Terre est petite et nous promène tous ensemble.

L'autre livre est bien français ; il s'appelle « *Mystérieux objets célestes* » (2) et son auteur, Aimé Michel. Ce livre-là est tonique parce qu'il élargit l'horizon et place les actualités dans une meilleure perspective. C'est une étude très cartée.

L'OIE A L'INSTAR DE VISÉ

L'oie troussée est débarrassée de sa graisse et mise dans une marmite avec les abatis et couverte d'eau convenablement salée. Après un premier bouillon et écumage, on garnit avec une tête d'ail non épluchée, des oignons, des carottes, un bouquet garni, deux clous de girofle et du poivre en grains. Quand la volaille est cuite à point, lentement on la dépêce et on en fait blondir les morceaux dans une casserole plate et dans leur propre graisse. Dans une autre casserole, on fait bouillir un litre de lait dans lequel on fait cuire douze goussettes d'ail épluchées que l'on retire ensuite pour les remplacer par quatre biscuits que l'on laisse se diluer, puis on passe cette panade liquide au travers d'une passoire fine ; il n'y a plus qu'à terminer l'assaisonnement et à lier cette sauce avec six jaunes d'œufs (ou moins...) et un verre de crème. Les morceaux d'oie sont égouttés, dressés sur plat, entourés des goussettes d'ail, et sur le tout on verse la sauce onctueuse et parfumée.

Cette préparation exquise, née au seuil de la Hollande, méritait bien, certes, remarque Paul Bouillard, de voir le jour à Marseille.

sienne du phénomène « soucoupe volante » et notamment de la grande vague d'automne 1954 (France et pays voisins). Ayant rassemblé tous les articles de journaux, rapports de stations météorologiques ou d'aérodromes et rapports de police, relatant des observations « soucoupes », ayant vérifié les dates des témoignages et éliminé les cas de mystification, l'auteur pointe sur une carte d'état-major, pour chaque jour de cet automne 1954, les lieux où les témoins racontent qu'ils ont vu les « mystérieux objets ». Il constate que ces observations ne sont nullement disposées au hasard ; il nous montre sur les cartes les lignes et les réseaux qu'elles dessinent, il nous fait découvrir avec lui l'ordre caché sous le désordre. Il ne peut nous dire l'intention des étranges visiteurs, mais il prouve qu'il y a là un plan, une pensée organisée, une intelligence. Comme ce livre est le premier, je crois, où l'on ait rassemblé les observations « soucoupes » de l'automne 1954 pour une étude sérieuse, vous serez sans doute étonnés comme moi d'apprendre ce qui s'est passé en France et aux environs. Vous serez peut-être aussi un peu bouleversés... mais je crois que si ce livre vous change les idées, ce sera « en bien », comme ravigote une bouffée de l'air du large.

MICHELINE MAUREL

(1) Chez Flammarion, traduction française.

(2) Chez Artaud, 394 pages, 8 photos, 12 cartes, bibliographie et notes (1958).

Un Camp très ordinaire

par Micheline MAUREL

(PRIX DES CRITIQUES 1957)

"Aux Éditions de Minuit"

va paraître aux États - Unis
chez SIMON ET SCHUSTER
TRADUCTION MARGARET SUMMERS

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'A.D.I.R.
110, Rue de l'Université, PARIS-VII

La « Société des Amis de l'A.D.I.R. » s'est constituée pour venir en aide aux anciennes déportées et internées de la Résistance, membres de l'A.D.I.R.

La cotisation est de 500 frs à 5.000 frs. Sur simple demande, le service de notre Bulletin sera fait aux membres de la Société des Amis de l'A.D.I.R.

Au moment où nous mettons sous presse nous parvient un magnifique article d'une camarade belge sur la femme dans la Résistance. Nous le publierons dans notre prochain numéro.

VIE DE NOS SECTIONS

Section Haute - Garonne

Réception

du 22 octobre 1958 à Toulouse

La Générale Agostini, récemment arrivée dans notre ville, nous a fait l'agréable surprise de nous convier à une réception, au Quartier Général, organisée pour nous seules, réception qui a été une pleine réussite. Nous étions une trentaine. (Il serait à souhaiter que nous nous retrouvions aussi nombreuses lors de nos prochaines réunions.)

La Générale nous attendait, dans un salon privé, entourée de Mme Nicolas, de Bayonne, compagne de Ravensbrück, venue auprès de son amie pour quelques jours, et notre Présidente, Mme Verdier. Souriante, elle s'avanza vers chacune de nous, à tour de rôle et sut créer aussitôt, par son amabilité, une atmosphère de franche cordialité. Les conversations furent animées dans tous les coins et notre hôtesse, qui allit de groupe en groupe, revécut avec nous de nombreux souvenirs. N'avions-nous pas, toutes, partagé les mêmes souffrances ?

Nous fimes ensuite honneur aux pâtisseries et boissons savoureuses servies autour d'une table merveilleusement garnie.

Deux heures furent vite passées, et il fallut se séparer, après avoir remercié de tout cœur notre camarade qui nous avait permis de nous retrouver une fois de plus.

Un seul regret : la Générale Frère, qui devait être parmi nous, avait dû quitter, la veille, précipitamment, le Palais du Maréchal Niel, ayant appris par télégramme la mort d'un de ses neveux, tombé glorieusement en Algérie.

Y.B.

Compte-rendu de la réunion du 10 mai 1958

Une réunion des adhérentes de notre Section s'est tenue le samedi après-midi, 10 mai, dans la sympathique salle des fêtes de la brasserie dirigée par notre camarade, Germaine Soldevila (Gracieuse), avenue Bonnefoy à Toulouse.

Entouraient notre Présidente, Mme Verdier : Simone Auba, Trésorière; Yvonne Bartoli, Secrétaire; Adrienne Dide, Henriette Foissac-May, Andrée Pradet-Laigneau, Marguerite Mené, Augustine Mongelard, Odette Petit, Richez, Anna Simandarakis, Germaine Soldevila, M.-Louise Timbal-Jaffre, Zafater.

Quelques camarades s'étaient fait excuser, retenues par leurs obligations familiales ou professionnelles. Quant à celles qui, peut-être, n'avaient pas jugé devoir faire un petit effort pour arriver jusqu'à nous, elles n'auront plus qu'à le regretter. L'ambiance, en effet, fut extrêmement sympathique.

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour : dommages de guerre, règlement du pécule, décorations, etc., et des renseignement et conseils furent échangés.

Certains points du compte rendu de notre dernière Assemblée générale, que nous avions déjà lus, furent rappelés.

Simone fit ensuite un petit exposé sur l'état du budget de la Section.

La conversation s'anima à l'évocation de souvenirs de notre vie de misère, que nous aimons, malgré tout, encore, à rappeler entre nous, et nos chères camarades disparues furent, elles aussi, présentes à notre mémoire.

Nous devons nos félicitations et nos remerciements à Gracieuse qui nous offrit ensuite un délicieux goûter auquel nous fimes toutes honneur. Après avoir levé

une coupe de champagne à la santé des absentes et des présentes, chacune prit le chemin du retour, heureuse d'avoir vu, une fois de plus, se resserrer les liens de notre cordiale amitié.

Avant de nous séparer, une pensée alla vers nos camarades parisienne qui nous procurent la joie de lire de bien beaux articles dans notre cher journal où sont traitées et commentées toutes questions, aussi épineuses soient-elles, d'une façon « claire et nette ».

Y.B.

Section Parisienne

Un dîner de tous les commandos aura lieu le samedi 13 décembre à l'Orée du Faubourg, 12, rue du Faubourg-Saint-Honoré (près de la rue Royale). Prix du dîner : 1.200 francs (vin, café et pourboire compris).

Prière de s'inscrire à l'A.D.I.R.

Arbre de Noël

L'arbre de Noël de la Section parisienne aura lieu le 11 janvier 1959 au cercle militaire, place Saint-Augustin. Veuillez faire inscrire vos enfants en indiquant leur âge et sexe chez Marg. Billard, 13, rue du Vieux-Colombier, Paris (6^e). Seules les adhérentes habitant Paris, la Seine, la Seine-et-Oise et la Seine-et-Marne peuvent prendre part à cette fête qui est organisée exclusivement par la Section parisienne et à ses frais uniquement.

NOUVELLES DE FRANCE ET D'AILLEURS

LA MEMOIRE DES COMBATTANTS DE LA RESISTANCE ET DE LA LIBERATION EST DESORMAIS PERPETUEE SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

Paris. — « Aux Combattants de la Résistance et de la Libération, la Patrie Reconnaissante ». Gravée dans le bronze et scellée sous les piliers de l'Arc de Triomphe qui font face à l'avenue Wagram, cette inscription commémorative, suivie de deux dates : 1940-1945, a été inaugurée solennellement le 23 août par MM. André Malraux, Ministre délégué à la Présidence du Conseil et Edmond Michelet, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Notre camarade Geneviève Anthonioz de Gaulle, représentait l'A.D.I.R.

Cette plaque est la cinquième apposée sur l'Arc de Triomphe, où l'on peut lire gravés dans la pierre 262 noms, qu'il s'agisse des batailles ou des noms de soldats illustres. La plaque centrale est dédiée au soldat inconnu de la guerre de 1914-1918. Deux autres plaques commémorent la proclamation de la République et le rattachement de l'Alsace et de la Lorraine à la France. Enfin, apposée le 3 avril 1955, une plaque symbolise l'hommage de la nation aux combattants d'Indochine.

CREATION D'UN PRIX « JEAN L'HERMINIER »

Paris (F.M.A.C.). — La création d'un prix destiné à récompenser, soit la recherche, soit la découverte ou le perfectionnement en matière d'orthopédie destinée aux grands invalides de guerre vient d'être approuvée par M. Edmond Michelet, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Ce prix sera attribué soit à un orthopédiste qui aura présenté un appareil ou un accessoire de conception nouvelle ou comportant une amélioration certaine, soit à un spécialiste ou à toute autre personne qui aura, durant sa carrière, contribué, par des études ou par la réalisation de dispositifs spéciaux non encore primés, au développement technique de l'appareillage et au bon renom de l'orthopédie française.

Cette récompense dite « Prix commandant Jean L'Herminier » sera dotée annuellement de 300.000 francs. Cette somme représente le montant des arrérages provenant du placement, en rentes sur l'Etat, des droits d'auteur abandonnés à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre par le commandant L'Herminier.

CENTENAIRE D'UNE RESISTANTE DE LA GUERRE DE 1870

Le Havre (F.M.A.C.). — Mme Jontel, née Elise Coté, le 22 juin 1858 dans la commune des Trois-Pierres, aux environs du Havre et résistante de la guerre de 1870, a reçu pour son 100^e anniversaire une photographie dédicacée de M. René Coty, Président de la République.

En 1870, la petite Elise traversait régulièrement les lignes ennemis pour porter des messages aux francs-tireurs encerclés par les Prussiens dans la ville du Havre. Jamais ces derniers ne soupçonnèrent cette enfant de douze ans d'être une résistante.

UN GROUPE D'AVEUGLES DE GUERRE BELGES VISITE LE PAVILLON FRANÇAIS DE L'« EXPO »

Bruxelles (F.M.A.C.). — Un groupe de cinquante aveugles de guerre belges a visité le pavillon français de l'exposition internationale, où les organisateurs de la visite avaient conçu un programme destiné à « montrer » tout ce qui est perceptible sans le secours de la vue.

Les visiteurs se sont d'abord familiarisés avec la silhouette du pavillon en « lisant » une maquette en relief mise à leur disposition. Le groupe a été ensuite conduit dans les stands, notamment à la section où l'on peut entendre les voix des grands auteurs français et devant le cœur artificiel dont les aveugles ont pu sentir les battements.

CERCLE DE L'A.D.I.R.

Bibliothèque

Nous vous avions annoncé, au cours de l'Assemblée générale du 23 mars, notre projet de reconstituer une bibliothèque. Nous sommes heureuses de vous informer que cette bibliothèque est maintenant organisée et fonctionne depuis le 1^{er} novembre, au cercle de l'A.D.I.R., le lundi de 15 heures à 19 h. 30.

Vente de tissus

Après la vente de solidarité de 1956, il était resté une assez grande quantité de tissus. Ces tissus seront bradés à des prix exceptionnels le mercredi 3 décembre, au Cercle de l'A.D.I.R., de 10 heures à 22 heures.

Veillée de Noël

Une soirée de longue veille aura lieu au Cercle de l'A.D.I.R. le 24 décembre, de 21 heures à minuit, pour nos camarades isolées qui désireraient se regrouper dans une atmosphère d'amitié. A minuit, nous nous séparerons. Celles d'entre nous qui voudront assister à une messe de minuit, s'en préoccupent individuellement.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Communication

du Ministère des Anciens Combattants

LES DROITS

DES FONCTIONNAIRES RÉSISTANTS

Article premier de la loi du 26 septembre 1951. — « Pour la liquidation de la pension de retraite, le temps passé dans la Résistance donne droit au bénéfice de la campagne simple.

« Cet avantage revient de droit aux fonctionnaires, ayant pris leur retraite avant l'application de la loi du 26 septembre 1951, aussi bien qu'aux veuves et enfants mineurs à qui reviennent les droits des agents exécutés ou tués en raison de leur action dans la résistance.

« Toutefois, il est précisé que ces droits ne sont acquis qu'aux fonctionnaires encore en activité lors de leur participation à l'action résistante. »

PUPILLES DE LA NATION

Les demandes de bourses ou demi-bourses d'études pour les Pupilles de la Nation doivent être présentées avant le 15 novembre à l'Office départemental des Anciens Combattants du domicile.

FORCLUSIONS

Passé le 31 décembre prochain, la forclusion sera opposable aux demandes de cartes de Déporté ou Interné Résistant, de Déporté ou Interné Politique, carte de combattant volontaire de la Résistance, etc., etc.

La forclusion, décidée en août 1953, a été repoussée d'année en année. Il est probable qu'elle sera, cette fois, effective. Il est donc indispensable de déposer les demandes de cartes au plus tard le 31 décembre 1958.

A. EN GOUME

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Daniel, deuxième petit-fils de notre camarade Madeleine Pelletier « Mado », 11 septembre 1958, La Tricherie (Vienne).

Jean-Paul Ignave, fils de notre camarade Mme Binetruy. Le Belvédère, 22 octobre 1958.

MARIAGE

Jean-Pierre Gatignon, fils de notre camarade Mme Gatignon, a épousé Mlle Canavaggio. Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher).

DECES

Notre camarade Mme Balouard a perdu sa belle-fille. 19 septembre 1957, Colombes (Seine).

Notre camarade Suzanne Fournery a perdu son père. Octobre 1958, Paris.

Notre camarade Mme Escoffier a perdu son mari. 10 octobre 1958, Peyrieu (Ain).

Notre camarade Mme Persigand a perdu sa sœur. Angers, octobre 1958.

Notre camarade Mme Revers a perdu son mari. Septembre 1958, Angers.

Notre camarade Mme la Générale Frère vient de perdre un de ses neveux, glo-rieusement tombé en Algérie.

DECORATIONS

Nos camarades Mlle Mathey et Mme Payen ont été promues officier de la Légion d'Honneur.

RECHERCHES

Vous souvenez-vous de Germaine Rouillon, hôtelière à Ruffec, morte à Ravensbrück ? Sa famille souhaiterait retrouver des camarades l'ayant connue.

Les personnes ayant connu Annick Corre, âgée de 22 ans, de Brest, sont priées de bien vouloir donner des renseignements sur les conditions de son décès.

Ces renseignements sont demandés par la famille de cette jeune fille.

ATTENTION !

Nous rappelons à toutes nos adhérentes que l'Assemblée générale du 23 mars a décidé, à l'unanimité moins une voix, de fixer le montant de la cotisation annuelle à 500 francs à partir du 1^{er} janvier 1959.

A. D. I. R.

241, Boulevard Saint-Germain
PARIS-VII

Cotisations Adhérentes : 300 fr. min.

C. C. P. Paris 5266.06

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay
Imp. Lescaret, 2, Rue Cardinale, Paris

Galette des Rois

Fidèles à la tradition, nous tirerons la galette des Rois le dimanche 25 janvier 1959 à l'A.D.I.R. Les camarades qui désireront participer à cette réunion amicale se feront inscrire au siège de l'A.D.I.R., 241, boulevard Saint-Germain.

Causeries

Après le succès remporté par notre voyage à Bruxelles, et à la demande de plusieurs de nos camarades, nous espérons organiser un circuit à travers le Vercors, au printemps de 1959. Ce pèlerinage sera précédé par quelques causeries au Cercle de l'A.D.I.R., causeries qui auront pour but de préparer notre voyage. La date de la première de ces conférences vous sera donnée dans le prochain bulletin.

GABRIELLE FERRIERES

Soirée du 19 Novembre

L'Association Nationale des Résistants de 1940 organise, le mercredi 19 novembre, à 21 heures, dans la salle de cinéma du Musée de l'Homme, une soirée comportant l'audition de deux enregistrements :

La voix de Londres (discours du général de Gaulle du 22 juin : Les Français parlent aux Français) ;

Le chant des Partisans, par Yves Montand.

Et la projection de deux films :

La caravane blindée (débarquement à Arromanches de la Division Leclerc) ;

La marine au combat.

Nous n'avons pu connaître l'ordre exact de ce programme.

L'entrée à cette soirée sera gratuite.

TAXE SUR LES AUTOMOBILES

Cette année encore, les Offices départementaux des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, délivreront aux pensionnés visés à l'article 2, 6^e, du décret du 3 septembre 1956 (cf. *Voix et Visages*, n° 53, septembre-octobre 1956, p. 12), l'attestation contre laquelle leur sera remise une vignette gratuite par les bureaux d'Enregistrement.

En application du décret n° 57-018 du 17 septembre 1957, la date d'exigibilité de la taxe différentielle reste fixée au 1^{er} décembre.

Dès le 1^{er} novembre, les bureaux d'Enregistrement seront en mesure de distribuer les vignettes destinées aux invalides de guerre.

ANNONCE

Une camarade cherche à faire des après-midi de couture à domicile. S'adresser à l'A.D.I.R.